



## TARIFS HORAIRES

Stationnement payant du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.

ZONE STATIONNEMENT COURTE DURÉE	ZONE STATIONNEMENT LONGUE DURÉE	Tarif
30 min		0,90 €
45 min		1,40 €
1h		2,00 €
1h15		2,50 €
1h30	5h	3,10 €
1h45	-	3,80 €
-	8h30	4,00 €
2h	-	4,50 €

## MODALITÉS DE PAIEMENT

- > **Directement à l'horodateur** (CB avec ou sans contact ou espèces).
- > **Via les applications PayByPhone ou EasyPark** disponibles gratuitement sur les stores.

### Avantage :

Grâce aux applis vous pouvez, à distance, modifier la durée de votre stationnement et recevoir une notification sur votre smartphone quand votre temps autorisé est presque atteint.



## Information et contact



**Agence DiviaMobilités**  
16, place Darcy  
de 9h30 à 19h du lundi au samedi



**03 80 11 29 29**  
de 7h à 20h du lundi au samedi  
appli smartphone



**divia.fr**  
e-boutique

Ne pas jeter sur la voie publique  
Edition Kéolis Dijon Multimodalité - Janvier 2016



## Stationnement sur voirie à Dijon

# SECTEUR RÉSIDENT CARNOT

## Liste des rues

- **Auxonne (rue d')**  
(entre la rue Basire et la rue J-B Baudin uniquement côté impair, du 1 au 13)
- **Carnot (boulevard)**
- **Chancelier de l'Hospital (rue)**  
(entre la rue Berlier et le Bd Carnot)
- **Claude Basire (rue)**
- **Colonel de Grancey (rue)**
- **D'Alise (rue)**
- **De la Synagogue (rue)**
- **Dietsch (rue)**  
(entre la rue Diderot et le Bd Thiers)
- **Du Lycée (rue)** (entre la rue Diderot et la rue du colonel de Grancey)
- **Elie Cyper (Passage)**
- **François Baudot (rue)**
- **Henri Baudot (rue)**
- **Jacotot (rue)**
- **Jean-Baptiste Baudin (rue)**
- **Mirande (rue de)**  
(entre le Bd Carnot et la rue Jean-Baptiste Baudin, du 1 au 5 et du 2 au 8)
- **Paul Cabet (rue)**
- **Pelletier de Chambure (rue)**
- **Prieur de la Côte d'Or (rue)**
- **Vercingétorix (rue)**



# INFOS PRATIQUES stationnement sur voirie

## Secteur résident Carnot



**Vous habitez dans le secteur Carnot, vous pouvez bénéficier d'un tarif préférentiel « résident » : 10€/mois ou 1€/jour**

### Qu'est-ce que le tarif résident ?

C'est un avantage accordé aux habitants d'un quartier (zone   définie sur la carte).

Après inscription, les habitants bénéficient du tarif à 10€ par mois ou 1€ par jour.

Ils peuvent stationner sur les places longue durée, en orange sur le plan, sans limitation de durée.

#### Attention :

Cet avantage ne s'applique pas aux places courte durée en bleu sur le plan.

### MODE D'EMPLOI du tarif résident

#### 1) Modalités d'inscription

Pour justifier de vos droits, vous devez fournir :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (hors facture de téléphone)
- la carte grise du véhicule, aux mêmes nom et adresse que le titulaire de la carte

- sur [divia.fr/page/tarifs-du-stationnement-pour-les-residents](http://divia.fr/page/tarifs-du-stationnement-pour-les-residents)

- par courrier à DiviaPark, BP 50929, 21009 DIJON Cedex

Votre demande instruite sous 48h vous est confirmée par mail ou par courrier.

#### 2) Modalités de paiement

Vous pouvez payer votre abonnement au mois (le mois commence le jour de l'achat), ou à la journée :

> **Directement à l'horodateur** (CB avec ou sans contact ou espèces).

Sélectionnez la touche «résident» de l'horodateur.

> **Via les applications PaybyPhone, Flowbird ou EasyPark** disponibles gratuitement sur les stores.

La saisie de votre plaque d'immatriculation est obligatoire.

### Et pour combiner voiture, bus et vélo...

Passez facilement d'un mode à l'autre !

Le secteur République Est est desservi par :

- la ligne **tram T1**
- la ligne **tram T2**
- plusieurs lignes de **bus** dont la Lianes 3 et la Lianes 6

Une station **DiviaVélodi** (vélo en libre-service) y est implantée.

